



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2015

Proposition de Correction de l'Épreuve - BREVET PROFESSIONNEL

| Section : CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TRAVAUX PUBLICS

- Session : 2015
- Durée : 2 heures
- Coefficient : 8

| Correction générale

Cette épreuve vise à évaluer les compétences des candidats dans la réalisation d'un terrassement en respectant des dimensions spécifiques, les règles de sécurité et l'utilisation correcte de l'engin imposé (pelle).

| Correction détaillée par question

1. Lecture du dossier (10 mn) - /10 points

Cette question requiert une compréhension des documents fournis :

- **Évaluation** : Prendre en compte les instructions, les plans et la configuration du terrain.
- **Démarche** : Le candidat doit démontrer sa capacité à interpréter correctement le dossier, en identifiant les points clés concernant l'implantation, les cotes et les emprises.

Réponse attendue : Analyse pertinente du dossier démontrant la capacité à comprendre les exigences de l'étude de réalisation.

2. Prise en charge de l'engin imposé (10 mn) - /4 points

Cette question évalue la capacité du candidat à préparer l'engin pour le travail.

- **Évaluation** : Vérification de la sécurité de l'engin, réglages, et préparation au fonctionnement.
- **Démarche** : Le candidat doit faire une vérification des niveaux de fluides, tester les commandes, et s'assurer que la pelle est prête pour l'opération.

Réponse attendue : Une prise en charge adéquate de l'engin avec des explications claires sur les vérifications effectuées.

3. Mise en œuvre du terrassement (1h 30) - /20 points

Dans cette section, le candidat doit réaliser le terrassement en respectant les cotes et les dimensions spécifiées.

- **Évaluation** : Précision et niveau du déblai, respect des mesures et qualité des finitions.
- **Démarche** : Utilisation de la pelle pour effectuer un déblai à la cote de terrassement spécifiée, avec un fond de forme de niveau. Cet aspect comprend également l'utilisation du laser rotatif pour vérifier la profondeur et les cotes.

Réponse attendue : Le candidat devra expliquer sa méthode de travail, les techniques employées et observer la profondeur et l'horizontalité du déblai.

4. Finition (10 mn) - /6 points

Cette section évalue la capacité à effectuer un remblai homogène et des finitions.

- **Évaluation** : Uniformité du remblai et réglementation.
- **Démarche** : Organisation d'un remblai homogène, en s'assurant de la compaction adéquate et du respect de l'emprise sans élévation précise.

Réponse attendue : Description de la méthode utilisée pour réaliser un remblai parfaitement horizontal et homogène.

Évaluation finale

Le respect des normes de sécurité doit être essentiel tout au long de l'épreuve. De plus, les candidats pourraient perdre des points s'ils ne respectent pas les règles de sécurité, jusqu'à une pénalité de 3 points.

Note : /30 points en fonction de chaque section sur 100% des critères établis.

Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps** : Prenez le temps de lire attentivement chaque section et de planifier votre réponse avant d'agir sur le terrain.
- **Vérification** : Toujours vérifier les niveaux et les cotes avant de commencer les travaux de terrassement.
- **Précision** : Travaillez avec méthode pour assurer un résultat conforme aux instructions spécifiées.
- **Règles de sécurité** : Restez vigilant et respectez les consignes de sécurité à chaque étape de l'opération.
- **Collaboration** : Si nécessaire, communiquez avec vos collègues pour garantir une bonne coordination des tâches.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.